



UNC du TALLUD STE GEMME



L'Ile d'Aix De La Rochelle à Rochefort

Samedi 29 juin 2024

www.chaigneauvoyages.fr

07h15 : Mise en place de l'autocar au Tallud Ste Gemme pour un départ à 07h30, et continuation en direction de **La Rochelle** que vous atteindrez vers 09h00.

Traversée avec le passeur

09h30 : formalités d'enregistrement. 10h00 : embarquement et départ de la **croisière en direction de l'Ile d'Aix**, approche commentée du célèbre **Fort Boyard** (non ouvert au public), puis continuation vers l'Ile d'Aix.

11h15 : débarquement sur l'Ile d'Aix et départ à pied pour le restaurant

12h00 : Déjeuner au restaurant

Tartare de mullet, citron vert et huile d'olive vierge

Fricassée de seiches à la tomate

Pommes de terre grenailles rôties aux herbes

Panna cotta exotique

Vin du pays (blanc et rouge, servis à volonté) et Café ou thé

14h30 : **Promenade en calèche d'1h**. Offrez-vous une magnifique promenade sur un parcours de cinq kilomètres et découvrez le village, les chemins, les plages, la forêt, la côte Nord-Ouest et ses fortifications, la vue sur Fort Boyard. Appréciez la variété des paysages de l'île d'Aix au rythme tranquille de l'attelage. Le voyage est commenté par votre cocher, révélant l'histoire de l'île, sa géographie et les particularités de la vie locale.

Rendez-vous à 16h45 au port pour la traversée retour. 17h00 : Embarquement pour **une croisière qui vous mènera jusqu'à Rochefort** avec une remontée de la Charente.

18h30 : Débarquement à Rochefort où votre autocar vous attendra.

18h45 : Départ pour le retour pour une arrivée au Tallud Ste Gemme vers 20h30/20h45 (sans dîner)



Prix par personne	70 € adhérent ou conjoint	106 € non adhérent
--------------------------	---------------------------	--------------------

CE PRIX COMPREND : Le transport en autocar de Grand-Tourisme, Les traversées la Rochelle/ île d'Aix/Rochefort (avec approche du Fort Boyard), Le déjeuner sur l'Ile d'Aix avec la boisson aux repas (vin, café ou thé)

Bulletin d'inscription « L'ILE D AIX le 29 juin 2024 » à retourner avant le 30 avril 2024 chez
M. Marcel BOISSINOT - 8 Impasse de la Cure - 85390 Le Tallud Ste Gemme 06 89 25 47 06

Nom _____ Prénom _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

N° de téléphone _____ / Mail _____

Adhérent (s) _____ x70 € = _____ € / Non Adhérent (s) _____ x 106 € = _____ €

Pour faciliter l'organisation, paiement à l'inscription par chèque à l'ordre de UNC TALLUD avant le 30 avril 2024 .
Le **1^{er} chèque de 40 €** par personne retiré début mai et le **solde** avant le 10 juin 2024 et sera retiré le mi-juin.

Fait à : Le : Signature :